

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

60745-2-13

1989

AMENDEMENT 1

AMENDMENT 1

1992-02

Amendement 1

Sécurité des outils électroportatifs à moteur

Deuxième partie:

Règles particulières pour les scies à chaîne

Amendment 1

Safety of hand-held motor-operated electric tools

Part 2:

Particular requirements for chain saws

© IEC 1992 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission

Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland

e-mail: inmail@iec.ch

IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

D

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le Sous-Comité 61F: Sécurité des outils électroportatifs à moteur, du Comité d'Études n° 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
61F(BC)78	61F(BC)82

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 8

7 Marques et indications

Remplacer le texte de cet article par ce qui suit:

L'article de la première partie est applicable, avec l'exception suivante:

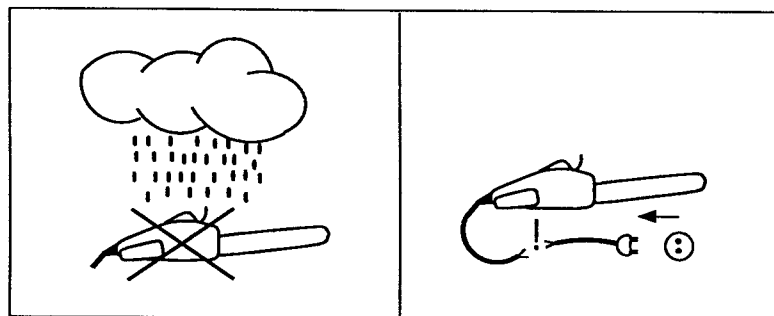
7.1 Addition:

Les scies à chaîne doivent porter l'indication:

- de la longueur maximale de coupe, en millimètres;
- du sens de rotation de la chaîne. Le sens de rotation de la chaîne doit être clairement indiqué par une flèche, en relief ou en creux, ou par un autre moyen non moins visible et indélébile.

De plus, les scies à chaîne doivent porter en substance, l'avertissement suivant:

Attention! Ne pas exposer cet outil à la pluie* et retirer immédiatement la fiche de prise de courant si le câble d'alimentation est endommagé ou coupé*.



* A la place de ces textes, les symboles ci-dessus ayant le même sens peuvent être utilisés.

FOREWORD

This amendment has been prepared by Sub-Committee 61F: Safety of hand-held motor-operated electric tools, of IEC Technical Committee No. 61: Safety of household and similar electrical appliances.

The text of this amendment is based on the following documents:

DIS	Report on Voting
61F(CO)78	61F(CO)82

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the Voting Report indicated in the above table.

Page 9

7 Marking

Replace the text of this clause by the following:

This clause of Part 1 is applicable, except as follows.

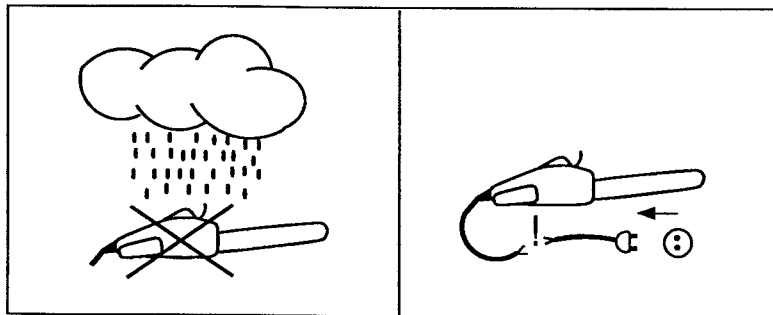
7.1 Addition:

Chain saws shall be marked with:

- maximum cutting length, in millimetres;
- indication of direction of rotation of the chain; the direction of rotation of the chain shall be clearly indicated by an arrow, raised or sunk, or by any other means no less visible and indelible.

In addition, chain saws shall be marked with a warning of the following substance:

Attention! Do not expose this tool to rain* and remove plug from mains immediately if the supply cable is damaged or cut*.



* Instead of these texts, the above symbols expressing the same meaning may be used.

Ces avertissements doivent être donnés dans la ou les langues officielles du pays dans lequel la scie à chaîne est destinée à être vendue.

Pour les scies à chaîne autres que du type de protection «ordinaire», le premier avertissement peut ne pas être marqué sur l'outil lui-même; pour ces conceptions, les instructions données au paragraphe 7.101 sont considérées comme suffisantes.

Paragraphe complémentaire

7.101 Le constructeur doit fournir à l'utilisateur comme partie de l'ensemble outil-accessoires un manuel détaillé et complet.

Le manuel doit être rédigé dans la ou les langues officielles du pays dans lequel l'outil est destiné à être vendu.

Le manuel doit comprendre au minimum des informations sous les rubriques suivantes:

- 1) Identification et nomenclature des parties impliquées dans des dispositions de sécurité, par exemple chaîne, guide-chaîne.
- 2) Instructions d'assemblage (si la chaîne est livrée avec un guide et une chaîne lâche et d'autres parties).
- 3) Réglage et vérifications (tension de chaîne, fonctionnement du frein de chaîne par exemple).
- 4) Instructions d'utilisation comprenant au moins ce qui suit:
 - démarrage et arrêt en relation avec la sécurité;
 - câble d'alimentation, cordon-connecteur, type de fiche et de socle et recommandation d'utilisation d'un disjoncteur différentiel ou d'un dispositif de sécurité à courant résiduel;
 - assurer une position stable du corps;
 - avertissement sur l'utilisation en conditions humides;
 - entretien régulier, remplacement, aiguisage de la chaîne, utilisation de gants, type de chaîne.
- 5) Conseils sur les protections à assurer, par exemple pour les yeux, les oreilles, les mains, la tête, le corps, les jambes et les pieds.
- 6) Causes et effets des rebonds et précautions de sécurité.
- 7) Maintien de la scie en utilisation, position à prendre, accès au travail, hauteur de coupe.
- 8) Coupe de branche et branchage. Support des branches, effets d'un sol en pente. Conseils sur le fait d'éviter de couper dans le sol, des fils de clôture, coupe de jeunes arbres, coupe de bois préparé.
- 9) Abattage: courte description avec illustrations de procédures sûres.
Abattage suivant les possibilités de la scie, sous-coupe, direction de la chute, accès libre, utilisation de coins, référence au temps, aux personnes qui regardent et aux arrêtés locaux.
- 10) Transport de la scie en sécurité.

Said warning shall be given in the official language(s) of the country in which the chain saw is to be sold.

For chain saws other than those of the "ordinary" type of protection, the first warning need not be marked on the tool itself; for these designs, the instructions as given in subclause 7.101 are deemed to be sufficient.

Additional subclause:

7.101 As a part of the user tool and accessories kit, a comprehensive manual shall be provided by the manufacturer.

The manual shall be written in the official language(s) of the country in which the tool is to be sold.

The manual shall include, as a minimum, information under the following headings:

- 1) Identification and nomenclature of parts involved in safety provisions, e.g. chain, guide bar.
- 2) Assembly instructions (if saw is supplied with loose bar and chain or other parts).
- 3) Adjustments and checks (e.g. chain tension and chain brake functioning).
- 4) Operating instructions including at least the following:
 - starting and stopping with reference to safety;
 - supply cable, extension cord, type of plug and socket and recommendation for the use of an earth-leakage circuit-breaker or residual current device;
 - ensuring a stable position of the body;
 - warning about damp operating conditions;
 - regular maintenance, replacement, chain sharpening, use of gloves, type of chain.
- 5) Advice on safety clothing, e.g. for eyes, ears, hands, head, body, legs and feet.
- 6) Kickback-causes, effects and safety precautions.
- 7) Holding the saw in use, stance, access to work, cutting height.
- 8) Cutting branches, logging. Supporting the log, effect of sloping ground. Avoidance of cutting into ground, wire fences, cutting saplings. Cutting prepared timber.
- 9) Felling: a short description with illustrations of safe procedures.
Felling within the capabilities of the saw, undercutting, direction of fall, free access, use of wedges, reference to weather and onlookers and to local by-laws.
- 10) Safe carrying of the saw.

- 11) Une recommandation sur le fait que pour la première utilisation, il convient que l'utilisateur obtienne des informations pratiques circonstanciées en complément de la lecture attentive du manuel et s'exerce au moins à couper des branches sur un chevalet ou un cadre.
- 12) Explication de la signification des symboles utilisés sur l'outil.
- 13) Tenir les enfants et les autres personnes à une distance de sécurité de la zone de travail.

IECNORM.COM: Click to view the full PDF of IEC 60745-2-13:1989/AMD1:1992

Withdrawn